



SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE



Octobre 2012



SOMMAIRE

• Le mot du Maire

P 1

- Les travaux sur la commune

P 2

- Plan d'aménagement des Places

P 3

- Compte rendu du Conseil Municipal

P 4

- Inauguration de la station d'épuration
- Signature de la Charte « Zéro pesticide »

P 5

- Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

P 6

- Rentrée scolaire

P 7

- Bonne retraite M. Mallon
- Du changement à Maza'Val

P 8

- Coup de projecteur sur... « Le Parvis »

P 9

- Des nouvelles entreprises sur la commune

P 10

- Accueil des nouveaux habitants
- Etat civil

P 11

- 10 ans de jumelage avec Stavelot

P 12

- Rando-Festival Richard Cœur de Lion
- Festival 1001 notes 2012

P 13

- Marchés des Producteurs de Pays

P 14

- Concours de labours

P 15

- Finale du Tennis Club Val de Briance
- Tour cycliste du Limousin

P 16

- Union Sportive Solignac-Le Vigen

P 17

- Une nouvelle activité pour nos enfants
- Cours de yoga

P 18

- Fleurissement
- Bloc-notes de festivités

Commission de rédaction :
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,
Fabrice Record, Colette Roubet
Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon
Photos : Mairie de Solignac, USSV,
TC Val de Briance, 1001 notes, Changement de décor

Couverture :
Alain Lafeuille

Conception
**BUREAU DE DESSIN
D. VALLE**

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 09 60 45 13 58 - Fax 05 55 70 32 84

Le mot du Maire



La période estivale, qui vient de se terminer il y a quelques semaines, nous a causé quelques soucis à son démarrage. En effet, les vacances scolaires étaient à peine commencées que nous constatons des dégradations, plus ou moins importantes, sur la commune. Nous apprenions que ces dernières avaient été commises par des adolescents principalement de Solignac. La gendarmerie a dû intervenir à plusieurs reprises et des jeunes ont été auditionnés. Malheureusement cela a duré plusieurs semaines et des sanctions devraient être prises.

Il y a maintenant deux ans, nous avons mis à la disposition des adolescents, un local, afin qu'ils puissent s'y retrouver et s'amuser (table de ping-pong, terrain pour jouer au ballon, panier de basket, filet de handball, baby-foot, etc...). Pour l'instant, cette structure n'a pas d'encadrement. C'est certainement ce qui manque et nous nous employons à trouver une solution rapidement.

Dans cette attente, et de toute façon, nous demandons aux parents de veiller à ce que leurs jeunes se comportent le plus correctement possible vis-à-vis des équipements communaux et privés ainsi que vis-à-vis des personnes.

La fin de l'été s'étant mieux terminée, on peut espérer une amélioration dans la durée.

Une note plus agréable, plusieurs animations dans lesquelles la municipalité était participante, telles que : le festival 1001 notes, le rando-festival Richard Cœur de Lion, le 10^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville belge de Stavelot se sont déroulées dans les meilleures conditions : très beau temps, bonne humeur. De nombreux bénévoles, comme d'habitude, étaient présents. Je les remercie, une nouvelle fois, pour leur forte mobilisation.

Un nouveau commerçant à Solignac, Monsieur Grégory GOFFI, a repris le « BAR-TA-BAC-PRESSE » depuis le 13 août. Il attend votre visite, si ce n'est déjà fait. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune. Nous lui avons consacré un article dans ce bulletin municipal.

Où en sommes-nous de nos projets ?

L'aménagement des places Georges Dubreuil et du 8 mai 1945 : nous venons de présenter en réunion publique, le 24 septembre dernier, le projet pour lequel les demandes de subventions ont été déposées. Ce projet est très avancé, les premiers travaux devraient débiter au cours du 2^{ème} semestre 2013.

Les essais de feux de trafic sur la RD 32 (entre la Mairie et la rue de la République) : nous avons recueilli les avis et remarques de la population, notamment lors de la réunion. Une large majorité s'est dégagée contre l'implantation des feux. Tenant compte de ces remarques, nous suspendons cet aménagement.

La création d'un marché à Solignac : nous consultons actuellement un panel de producteurs et de commerçants. Une commission devra faire une sélection afin de respecter ce que nous nous étions imposé : agriculture durable, producteurs locaux, circuits courts, commerçants de Solignac. Par contre, la mise en place au dernier trimestre 2012 est compromise. L'ouverture au printemps 2013 sera plus judicieuse qu'en période hivernale.

Les autres projets : garage municipal, petite restauration, pôle jeunesse, poursuivent leur évolution en fonction de la lourdeur du dossier et des demandes d'aide au financement.

Nous n'avons pu, malgré les démarches effectuées, conserver la 7^{ème} classe dans nos écoles. Les effectifs scolaires, comptés par l'inspecteur départemental le jour de la rentrée, étaient de 152 élèves alors qu'ils auraient dû être de 159 (effectifs de la rentrée précédente : 161).

Nous suivrons de près leur évolution. Si elle était significative pour la rentrée prochaine, une démarche auprès de l'Inspectrice d'Académie serait à envisager.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin de rentrée et un très bel automne ensoleillé et coloré, la nature nous offrant des paysages tellement magnifiques.

Bien cordialement,
Yvette AUBISSE

Les travaux sur la commune

Le nouveau garage

Il est en bonne voie de réalisation :

- L'architecte a proposé des plans qui correspondent aux besoins de la commune
- Le permis de construire a été obtenu
- L'architecte consulte les entreprises et les propositions vont être étudiées par la commission des travaux.

Maintenant la réalisation va entrer dans sa phase active afin de pouvoir utiliser ce nouveau garage le plus rapidement possible.



L'éclairage du terrain de tennis

L'éclairage du terrain de tennis a été remis en état de telle sorte que les joueurs puissent bénéficier de bonnes conditions, de nuit comme de jour.

Assainissement

Comme tous les habitants soumis au raccordement au réseau d'assainissement public, la commune a procédé aux travaux pour ses bâtiments concernés. Outre le raccordement proprement dit, cela implique la neutralisation ou l'enlèvement des anciennes fosses devenues inutiles, ce qui a été fait.

La nouvelle limite du bourg

En raison de la délivrance d'un permis de construire sur un terrain bordant la RD32, au lieu dit « Le Cimetière », il a été décidé d'inclure une partie de cette route dans la zone de limitation de vitesse à 50 km/h.

De ce fait le bourg de Solignac a « grandi » de quelques dizaines de mètres. Ainsi, le débouché du chemin qui dessert des parcelles déjà construites et d'autres parcelles ouvertes à la construction sera sécurisé.

Mais ces mesures techniques ne remplaceront jamais la prudence des conducteurs.

Aménagement des Places Georges Dubreuil et du 8 mai 1945

Le projet d'aménagement des places a été présenté en réunion publique le 24 septembre. Vous pouvez le consulter en page 2.

Et puis...

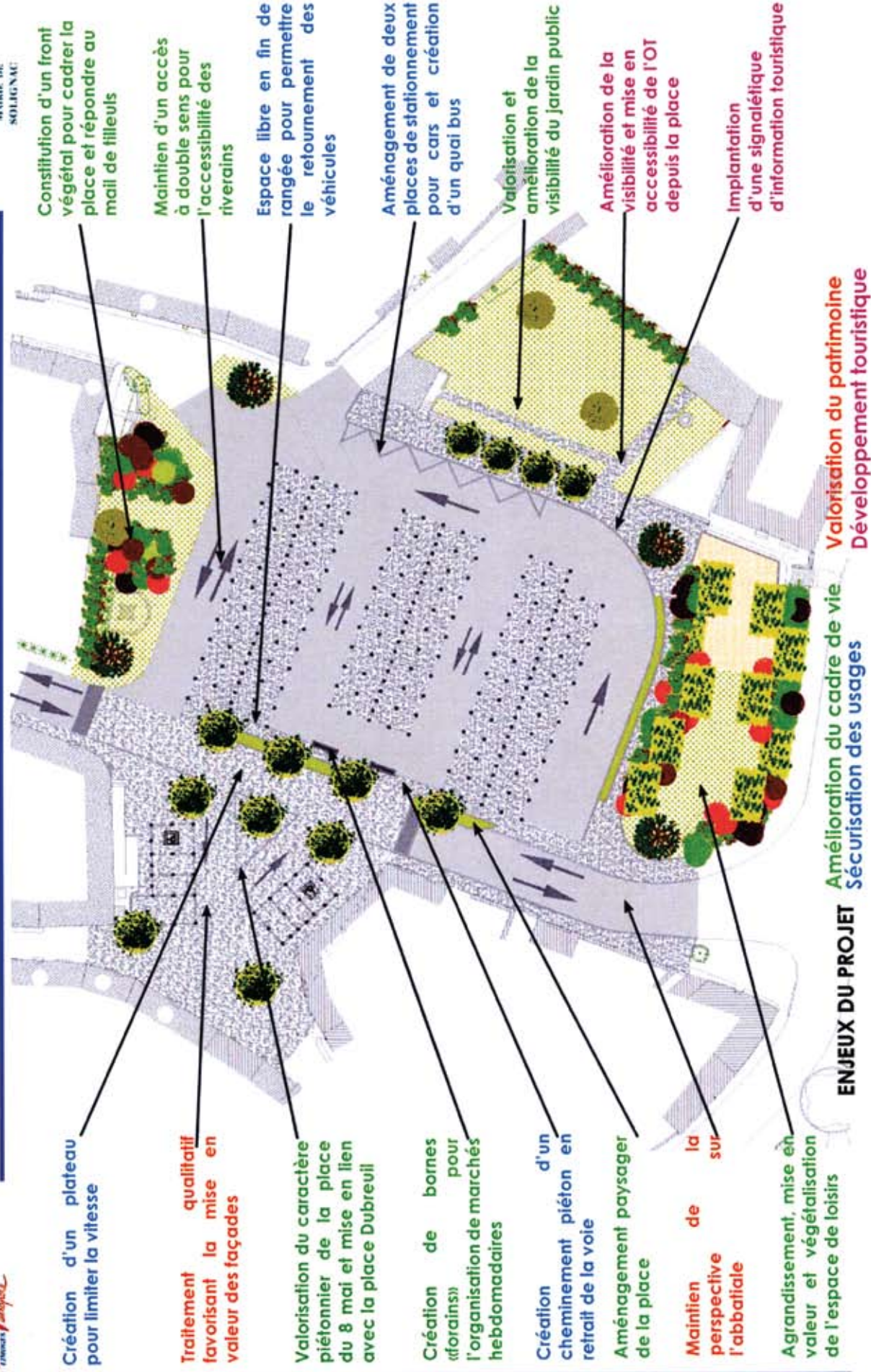
Il y a les travaux que l'on ne voit pas forcément mais qui sont indispensables pour que Solignac reste agréable : petits travaux de voirie, nettoyage des rues et des trottoirs, des toilettes publiques, entretien des fleurs (à ce propos nous pouvons être très fiers, voir l'article sur le fleurissement) et bien d'autres choses qui font partie du quotidien de la commune.

Pour tous ces travaux courants nous tenons à remercier l'ensemble du personnel communal.

Incivilités

Revenons sur la propreté autour des conteneurs de tri de déchets (bas de la rue de la Peyrade, stade etc...). Encore une fois, nous rappelons que les déchets et débris doivent être mis DANS le récipient et pas à côté ou autour. En particulier au stade, il n'est pas prévu de déposer des sacs poubelles, pas plus que des plaques de verre cassées, ni les traditionnelles canettes de bière vides.

Principes d'aménagement



Conseil municipal du 20 juin 2012 : à retenir

Arrêté du PLU. Par délibération du 12 mars 2012, le conseil municipal a décidé de procéder à la révision de son PLU approuvé le 14 mars 2011, suite à la demande de La Fondation La Borie en Limousin d'aménager un parking visiteurs et d'étendre la zone des jardins. Ce projet implique l'aménagement de l'accès à la voie communale N° 2. La procédure de révision simplifiée est applicable. Le projet de révision simplifiée est prêt à être transmis aux personnes publiques associées (PPA). Une réunion permettra de recueillir leur avis avant de lancer l'enquête publique. Le projet de révision simplifié du PLU est approuvé à l'unanimité.

Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de l'installation d'un restaurant, Place de la Briance. Après avoir approuvé le projet d'installation dont la faisabilité et le caractère viable ont été étudiés par le cabinet JB Conseil, M^{me} le maire est autorisée à signer la convention avec l'ADAC qui assurera l'assistance technique d'aide à la maîtrise d'ouvrage d'une part, la demande de subvention au FISAC d'autre part, et l'acte d'acquisition d'une licence IV qui sera mise à la disposition de l'exploitant choisi. Par ailleurs sur les deux architectes ayant postulé, le conseil municipal approuve le choix du cabinet DAA.

Révision des tarifs.

Garderie périscolaire :

Les tarifs n'ayant pas été augmentés en 2009 et en 2011, la modification proposée est approuvée à l'unanimité :

- 1,10 euro au lieu de 1,05
 - 1,90 euro au lieu de 1,80
- soit une augmentation de 5 %.

Restaurant scolaire :

Actuellement les tarifs s'élèvent à : 2,10 euros par jour et par enfant, 4,20 euros pour un adulte. Dans la mesure où les tarifs n'ont pas augmenté en 2009 et en 2011, M^{me} le maire propose de les porter à 2,20 euros pour un enfant et à 4,40 euros pour un adulte. Cette majoration est adoptée à l'unanimité.

Révision du loyer des gîtes au 1^{er} janvier 2013 :

Mme le maire rappelle que la commune utilise depuis mars 2011 les services de « Vacances Haute-Vienne réservation », ce qui a permis d'augmenter les périodes de réservation et les recettes nettes qui sont passées de 3 591 euros en 2010 à 15 472 euros en 2011. L'amélioration des équipements et de la décoration et un entretien rendu plus onéreux avec l'augmentation de la fréquentation, nécessitent une révision des tarifs fixée à 3 % (identique à celle appliquée pour 2012), proposition votée à l'unanimité.

Adhésion au RAM de BOISSEUIL (Relais Assistants Maternels).

Les communes de Solignac et Le Vigen, envisagent un partenariat avec la commune de Boisseuil pour l'utilisation du RAM « Croquelune ». Cette structure permet aux assistants maternels de rompre leur isolement, en y trouvant un lieu d'information, de rencontres avec les parents et les professionnels de la petite enfance. Elle peut bénéficier d'une subvention de la CAF. Cette activité serait prise en charge par le SIPE, la dépense s'élevant à environ 7 300 euros par an pour le SIPE soit 3 650 euros par commune et par an. L'adhésion du SIPE au RAM de Boisseuil est approuvée à l'unanimité.

Inauguration de la station d'épuration



Le 29 juin, la station de traitement des eaux usées a été inaugurée par Alain RODET, président de l'agglomération de Limoges Métropole, Marie-Françoise PÉROL-DUMONT, présidente du Conseil Général, Yvette AUBISSE, maire de Solignac, Jeanette LEYBROS, maire du Vigen et Colette MILLER, adjointe au maire de Condat (car la station est située sur le territoire de Condat).

Cette manifestation est l'aboutissement de longs travaux, entrepris en juillet 2010 et terminés fin 2011, qui permettent de collecter et traiter les eaux usées des bourgs de Solignac et du Vigen.

Le choix de ce type de station est un choix écologique. L'épuration se fait par l'écoulement des eaux usées dans trois bassins successifs, garnis de graviers et de sable, plantés de roseaux sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices et qui évitent le colmatage.

Quant au réseau de collecte, il mesure 4,5 kilomètres, comprend trois postes de refoulement et trois déversoirs d'orage.

Cette réalisation a été financée par Limoges Métropole et subventionnée par le Conseil Général et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par Limoges Métropole.

En septembre, le 21 et le 29, deux demi-journées ont permis aux habitants de nos deux communes de visiter la station.

Signature de la charte « Zéro pesticide dans nos villes et villages »

Comme nous l'avions annoncé précédemment, la municipalité de Solignac s'est engagée dans l'opération « Zéro pesticide dans nos villes et villages » et, cette année, nous avons pu établir un 1^{er} bilan de nos pratiques et décider de concrétiser notre engagement pour les années futures en signant la Charte.

Depuis plus d'un an, le personnel en charge de l'entretien des espaces publics a été sensibilisé à la réduction des pesticides et informé sur les méthodes alternatives que l'on peut mettre en place.

A la suite du bilan de 2011, il a été décidé de n'utiliser aucun pesticide dans les cours d'écoles, au jardin de la mairie, dans le square de l'Office de Tourisme et au parcours santé. D'autre part, le personnel chargé du fleurissement a participé à la réduction des pesticides par le paillage et la plantation de fleurs au pied de certains arbres.

Nous avons profité de la tenue du marché aux fleurs des écoles pour officialiser notre engagement avec nos partenaires, à savoir : Limousin Nature Environ-



nement, représenté par son président Jean-Michel Ménard, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et le Conseil Général, qui finance en partie les matériels alternatifs, représenté par Annick Morizio.

Cette manifestation fut l'occasion de sensibiliser les parents d'élèves et les enfants présents au marché. Le prochain objectif est de s'adresser à la population et, en particulier, aux jardiniers amateurs.

Plus nous serons nombreux à diminuer, ne serait-ce qu'un peu, l'utilisation des pesticides, mieux la planète se portera mais aussi les hommes, car c'est un problème de santé publique.



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) : un nouveau service pour solignac !

L'enquête réalisée auprès des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs de ces assistant(e)s maternel(le)s de Solignac et du Vigen, a confirmé l'intérêt suscité quant à l'accès à un Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM).

Les conditions étant maintenant réunies, soutenus par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne, nous avons concrétisé, Solignac et Le Vigen réunies, un accord de fonctionnement avec la commune de Boisseuil. De fait, les temps d'ouverture du RAM de Boisseuil ont été significativement augmentés de façon à pouvoir accueillir les personnes concernées des 3 communes (à savoir les assistant(e)s maternel(le)s, les enfants qu'il(elle)s ont en garde, les parents).



Le jeudi 6 septembre, une réunion publique a été organisée à Boisseuil, pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents employeurs de ces assistant(e)s maternel(le)s des communes de Solignac et Le Vigen. En présence des représentants des communes concernées et de la CAF de la Haute-Vienne ainsi que de professionnels de la petite enfance, une synthèse des résultats de l'enquête a été faite, des informations ont été données quant aux services proposés par le RAM. Les personnes présentes ont pu demander des éclaircissements. En fin de réunion, une visite du RAM de Boisseuil a permis de découvrir un lieu très agréable et fonctionnel.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas, un RAM est une structure de proximité qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes enfants au domicile des

assistant(e)s maternel(le)s. C'est un lieu ressources, sous la houlette d'une animatrice qualifiée, qui a pour objectif d'aider les assistant(e)s maternel(le)s et de les soutenir dans l'exercice de leur profession.

Un RAM a 4 missions fondamentales :

- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants, parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidat(e)s à l'agrément.
- Contribuer à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et les soutenir dans l'exercice de leur métier.
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Précisons que l'accueil au RAM est entièrement gratuit. Le RAM est financé par les communes partenaires aidées notamment financièrement par la CAF. Ce sont autour de 25 assistant(e)s maternel(le)s des communes de Solignac et Le Vigen qui pourront fréquenter maintenant le RAM de Boisseuil. Le financement par les 2 communes sera opéré dans le cadre du SIPE de Solignac-Le Vigen (Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance). Les parents employeurs ainsi que tous les parents des 2 communes pourront notamment accéder au service d'informations du RAM.



Rentrée scolaire



C'est une rentrée empreinte de déception car la suppression conditionnelle d'un poste d'enseignant annoncée est devenue une réalité.

Les enseignants vont donc avoir la tâche plus difficile avec des classes plus chargées.

Les 20 enfants de CP ont l'avantage de se retrouver dans un cours unique, des conditions idéales pour des apprentissages qui sont déterminants pour la suite de leur scolarité. Mais, pour ce faire, il n'y a pas eu d'autre solution que de leur faire intégrer la cour des « grands », à l'école Joseph Mazabraud.

Deux nouvelles enseignantes ont pris leurs fonctions dans l'équipe uniquement féminine des écoles :

- Catherine Prévost, à la direction de l'école Joseph Mazabraud et en charge du CP,
- Isabelle Del Puppo, enseignante en CM1 et CM2.

Des enseignantes de Val de Briançe enseignent à 80 % de leur temps. Valérie Oréal (ancienne directrice) et Elsa Nicot assurent leur remplacement.

Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Lise Ollier	20	7							27
Stéphanie Bouygue		15	12						27
Mélanie Ardaillou			8		17				25
Catherine Prévost				20					20
Martine Laroche						21	6		27
Isabelle Del Puppo							11	15	26
	20	22	20	20	17	21	17	15	152

Bonne année scolaire à tous !

Bonne retraite, Monsieur MALLON !

L'heure de la retraite a sonné pour Gilbert MALLON au terme d'une carrière bien remplie dont 19 ans passés à la maternelle de Solignac. A chaque rentrée, Gilbert a su sécher les larmes des petits qui découvraient l'univers de l'école et rassurer leurs parents.

Ardent défenseur de l'école laïque, militant syndical, il va poursuivre son action.

La municipalité a tenu à honorer cet enseignant au cours d'un pot auquel participaient ses collègues, le personnel des écoles, sa famille et quelques conseillers municipaux.

Ce fut l'occasion de lui offrir un cadeau pour occuper ses soirées d'hiver car, le reste du temps, Gilbert enfourche sa bicyclette pour s'entraîner à franchir, comme il le fait chaque été, les redoutables cols pyrénéens.

Cette sympathique manifestation a également permis de dire au revoir à Valérie ORÉAL qui a assuré la direction de l'école Joseph Mazabraud pendant 8 ans. Mais nous reverrons Valérie car elle assurera une journée de cours par semaine à Solignac.



Yvette Aubisse entourée des deux enseignants

Du changement à Maza'Val

Après de nombreuses années passées à dynamiser l'association de parents d'élèves, **Françoise GARNIER** et **Magali ROUSSILLAT** ont quitté Maza'Val, leurs enfants étant désormais collégiens.

La municipalité tient à les remercier pour leur investissement au profit des écoliers et pour les relations agréables qu'elles ont su établir avec tous.



Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : **Karine FRUGIER**
Présidente adjointe : **Séverine BACHELLERIE**
Secrétaire : **Sébastien GOUJEAUD**
Secrétaire adjointe : **Agnès LEVIVIER**
Trésorière : **Isabelle SADARNAC**
Trésorière adjointe : **Cathy AUTHIER**

Nous souhaitons beaucoup de succès à la nouvelle équipe, pas si nouvelle puisque la majorité de ses membres officiaient déjà au sein de l'association.

Coup de projecteur sur...

Le Parvis

Depuis le 13 août dernier, Grégory GOFFI est le nouveau propriétaire du bar-tabac Le Parvis situé sur l'avenue St Eloi, en face de l'abbatiale. Agé de 32 ans, il est arrivé dans la région il y a 5 ans. Il connaît particulièrement bien cet univers puisqu'il y a grandi près de ses parents commerçants. Après des études comptables, il a géré deux établissements en zone urbaine.

Pouvez-vous nous rappeler les principaux services que vous proposez ?

En plus du bar, de la presse, du tabac et des jeux de la Française des Jeux, je vends des cartes téléphoniques et des timbres postaux.

Les horaires d'ouverture ont-ils changé ?

Oui, Le Parvis est désormais ouvert du lundi au samedi de 6h à 20h (19h le mercredi et le samedi). Le dimanche et les jours fériés, je suis présent de 7h30 à 13h. Ces horaires ne sont pas figés et sont extensibles en fonction des manifestations dans le village. Le jour du vide-greniers, par exemple, le bar est resté ouvert de 5h à 22h.

Quels changements avez-vous apporté et quels sont vos projets immédiats ?

Les clients matinaux peuvent commander la « formule petit-déjeuner » à 4 euros : une petite boisson chaude, un jus d'orange et une viennoiserie. Elle a été lancée lors de la brocante et a remporté un vif succès. J'ai donc décidé de la conserver.

Je propose également un choix plus conséquent de bières et du champagne, en plus des autres boissons. Pour les clients qui voudraient se retrouver les après-midis ou les soirs, des jeux de cartes peuvent être mis à leur disposition.

De plus, depuis quelques semaines, j'ai installé un téléviseur. En journée, il sera possible de suivre l'actualité ou certains événements sportifs. Si des groupes d'amis me le proposent, je pourrai exceptionnellement ouvrir plus tard lors de retransmissions de matchs importants de football ou de rugby.

J'aimerais instituer des événementiels, par exemple, pour la sortie du Beaujolais nouveau en novembre prochain ou à l'occasion des changements de saisons avec l'arrivée de la bière de Noël, de mars, etc...

En ce qui concerne la presse, je serai ravi de satisfaire au maximum la clientèle en commandant certaines parutions indisponibles.

Après un peu plus d'un mois de présence à Solignac, quelles sont vos premières impressions ?

Solignac est un très joli village. Après la ville, je rêvais de m'installer à la campagne. J'ai très envie que Le Parvis regagne ses lettres de noblesse pour retrouver sa clientèle, qu'il redevienne un endroit de convivialité. La terrasse, qui est très agréable, restera en place tout au long de l'année, plus restreinte en hiver bien sûr, et mise à la disposition des fumeurs. Le bar sera quant à lui chauffé. Je souhaite que mes clients s'y sentent bien. Les gens m'ont mis à l'aise, j'ai tout de suite été bien accueilli. J'aime travailler dans la bonne humeur. Il ne faut pas hésiter à franchir le seuil de la porte pour me rencontrer. Il faut maintenant oublier le passé et se concentrer sur l'avenir...



Des nouvelles entreprises sur la Commune



L'entreprise HOME PROTECTION a pour but d'aider les personnes à se protéger des cambriolages et des incendies. Elle propose des systèmes d'alarmes anti-intrusion, des alarmes de piscines ainsi que des alarmes anti-incendie à des prix accessibles. Toutes les installations se font sans dégradations.

Etudes et devis gratuits pour tout type d'habitation.

Home Protection

Jérémy DESCLOUS

2, rue St Michel - 87110 SOLIGNAC

Port : 06 80 33 56 26

Fixe : 05 55 00 15 96

homeprotection87@gmail.com

Alex Carrelage Faïence

Alexandre CLISSON, installé aux Hauts d'Envaud, propose pour les particuliers et les entreprises ses services de carrelage (pose de carrelage et faïence) en neuf et rénovation.

Pour plus d'informations, consulter son site :

www.alexcarrelagefaience.free.fr

Mobile : 06 63 21 81 59

2 lot Les Hauts d'Envaud - 87110 SOLIGNAC



Changement de Décor



96, avenue Saint Eloi

87110 SOLIGNAC

05 55 10 32 38

chgntmentdecor@gmail.com

www.sarl-changement-de-decor.fr

du lundi au samedi sur RDV

Vous avez une idée pour l'aménagement de votre cadre de vie, n'hésitez pas à lui demander conseil quelle que soit l'étape de l'avancement de votre projet et vous trouverez :

- tissu au mètre
- confection sur mesure de : rideaux, voilage, housses, dessus-de-lit, nappes, coussins, plaids...
- rideaux prêts à poser
- passementerie
- tringlerie
- rénovation de fauteuils (de façon traditionnelle)



www.acsil.fr

Cabinet de conseils en assistance à maîtrise d'ouvrage dans des missions de diagnostics, d'accompagnements et de préconisations des solutions d'impression qui intervient dans tous les secteurs privés ou publics.

L'activité d'ACSIL se déploie sur 4 axes :

- le conseil dans la recherche de solutions d'impression copieurs ou imprimantes
- le développement (la mise en œuvre de solutions)
- les études de marché relatives aux appels d'offres ou aux cahiers des charges
- les audits.

Olivier FOUGERE-DEBORT

06 47 79 92 79 • 05 55 06 53 62

Leycure - 87110 SOLIGNAC - contact@acsil.fr

Accueil des nouveaux habitants

A vous qui avez choisi de venir habiter à Solignac, nous proposons de découvrir la commune, ses services, ses élus et ses projets. Si vous avez emménagé depuis le 1^{er} novembre 2011, nous vous invitons à participer à la traditionnelle réception de bienvenue qui aura lieu le :

samedi 24 novembre 2012 à 11 heures à la mairie.

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le mardi 20 novembre, soit par téléphone au **05 55 00 50 09**, soit en vous rendant au secrétariat de la mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

27 avril	BONNET Lily-Rose Marie Sandrine - 9, rue de la Peyrade
07 mai	TREUIL Gabriel - Villebon
21 mai	BLEUF PECHEUX Lenny - Les Billanges
04 juin	FELLAH Ines - 1 bis, avenue du 11 novembre 1918
15 juin	LAVAUD Tom - 27 cité Le Clos
24 juin	CLISSON Noah Diego Alexandre Abilio - 2 lot Les Hauts d'Envaud
19 juillet	BELLONNET Philippine Louise - La Jouvie
20 juillet	BOULIN Amaury Robert Martial - 20, rue de la République
02 août	DUPUYDENUS Enora Angèle - La Plagne
02 août	MATOUDIDI NTAMBOU Mathilde Makéda Bouéso 12, rue de la République
17 août	ROUX Marius Thomas - Le Moulin de Gravataud
04 septembre	BOURLET Gaultier - Les Hauts d'Envaud
05 septembre	TERRIEUX Emma Lou - 4 lot des Ecoles
07 septembre	POUGET Charles Jean-Pierre Xavier - Ventaud

MARIAGE

18 août	SOUTHON Yoann et COMES Amélie - Lescure
---------	--

DECES

02 mai	LABIDOIRE René - Le Pont Rompu
26 mai	BARTKOWIAK Daniel Edmond - Les Gallands
17 septembre	CANARD Germaine née GUITARD - Le Sirieux

Yvette Aubisse, Yves Biaussat (1^{er} président), Françoise Chaumeil (présidente), Antonio Suares (maire de Riba-Roja) et Thierry De Bournonville (bourgmestre de Stavelot)



10 ans de jumelage avec Stavelot (Belgique)

Les relations entre Solignac et Stavelot remontent au Moyen-Age quand, en 645, Remacle quitta l'abbaye de Solignac pour aller fonder celle de Stavelot. C'est en juin 2001 que le serment de jumelage entre nos deux villes fut signé.

Le 11 août 2012, Solignac a fêté ses 10 ans de jumelage avec Stavelot, version retour puisque cet anniversaire a déjà été fêté à Stavelot, en juillet 2011. Une cinquantaine de Stavelotains avait fait le déplacement. Participaient également à cet événement une délégation d'une dizaine de personnes de Riba Roja (ville espagnole de la province de Catalogne, jumelée avec Solignac depuis 2005) dont le maire Antonio Suares. Nos amis espagnols souhaitaient manifester leur amitié à Stavelot avec laquelle ils ont tissé des relations en 2010, aux fêtes septennales à Stavelot. A cette occasion-là, Daniel Pinol, habitant de Riba-Roja, paléographe, professeur à l'université de Barcelone, avait assuré une conférence sur l'écriture en Europe.

L'équipe du Comité de Jumelage de Solignac et les familles d'accueil avaient assuré l'organisation de ce week-end qui fut un bien beau week-end : il y avait du soleil dans le ciel et dans les cœurs !

Un groupe d'enfants de Stavelot (d'une dizaine d'années) avait également profité du car pour venir passer un séjour avec des enfants de Solignac, organisé par l'association Briançonnais-Loisirs sous la houlette de Fabrice Record.

Nos amis sont arrivés le vendredi 10 août vers 18h, en car et en voiture. Tout le monde s'est retrouvé vers 20h au marché de producteurs de pays. La soirée fut très agréable, animée notamment par Marie-Claude et Christian à l'orgue de barbarie.

Le samedi, ce fut la cérémonie d'anniversaire ouverte à l'ensemble de la population, suivie d'un vin d'honneur offert par la Mairie. Les deux chorales, Cantabile et La Ballade, nous avaient fait le plaisir de chanter pour l'occasion. Suivait le dîner d'anniversaire très réussi qui réunissait 150 personnes, sur l'esplanade de l'Abbaye, dans une ambiance très amicale, gastronomique et festive.

Le dimanche un jeu médiéval, organisé par l'équipe d'encadrement du camp franco-belge de jeunes et mis en place par l'association Briançonnais-Loisirs réunissait jumeaux, familles d'accueil et enfants du séjour dans les tours de Châluçet.

Le lundi, tout le monde partait pour une virée en Creuse, organisée par Hugo et Noëlle : loups de Chabrières, Moustier d'Aun, église de Sous Parsat, sous un soleil toujours éclatant.

Et mardi matin, nos amis repartaient déjà avec la promesse de nous revoir bientôt.

Tous ces moments de partage soudent notre amitié européenne. Nos cultures sont différentes (notre langue également pour Riba Roja) et nous apprenons à nous comprendre. Nous nous enrichissons de nos échanges.

Un grand merci à tous les bénévoles belges, espagnols, français sans qui ces échanges ne pourraient se faire, tous ces talents qui se déploient et mobilisent leurs richesses pour l'amitié, seulement l'amitié.

J'invite ceux qui seraient tentés par cette expérience de rejoindre le Comité de Jumelage de Solignac pour vivre, avec nous, tous ces moments à Solignac, Stavelot ou Riba Roja.

Enfin, je rappelle que les cours d'espagnol animés par la sympathique Isabelle ont repris le 17 septembre (renseignements à l'Office de Tourisme), les nouveaux sont les bienvenus.

Françoise Chaumeil, présidente du Comité de Jumelage

Rando-festival Richard Cœur de Lion

Au terme d'une longue année de préparation par l'équipe municipale, en relation avec la direction de Rando-Festival, tous les bénévoles sollicités étaient à pied d'œuvre dès le 1^{er} août, et le beau temps aussi.

On retiendra le cortège coloré avec les enfants de l'accueil de loisirs en tête, un apéritif très apprécié dans la cour du moulin, un repas médiéval ayant permis à nos artisans, boulanger, bouchers-charcutiers, de déployer tous leurs talents. Ivanhoé, lors de la séance de cinéma en plein air a séduit ceux que la fraîcheur n'avait pas découragés. Dès 7 heures le lendemain matin, cavaliers et marcheurs étaient prêts à repartir sous un ciel radieux vers Jourgnac et Nexon.

Le 18 septembre, la municipalité a réuni tous les bénévoles pour un pot amical. Prochaine édition en 2014 : la réflexion est ouverte avant le dépôt éventuel de candidature de notre commune.



Du 21 au 27 juillet, le **Festival 1001 notes** a offert aux limousins de nombreux concerts avec des invités prestigieux, Jean-François Zygel à Limoges, Jordi Savall à St Léonard, par exemple. Puis il s'est installé pour deux jours sur notre commune, le 25 juillet à La Borie avec un concert de François-René Duchâble avec l'Orchestre de la Nouvelle Europe dirigé par Nicolas Krauze, concert de grande qualité servi par un temps idéal dans la cour du château. Le lendemain, les chapiteaux étaient investis sur notre place par l'accueil, la vente de CD, la restauration rapide et le stand de la bière du Festival « l'Adoré ».

Noëlle Gilquin a conduit dans l'après-midi une visite du bourg ponctuée par des haltes musicales (flûte, vielle et guitare) très appréciée. A 19 heures, premier concert de la « Nuit Vivaldi » avec l'Orchestre de La Nouvelle Europe, plein de fougue, mettant en valeur ses brillants solistes. Le long entr'acte avant le concert de 21 heures a permis à notre boulanger de satisfaire la demande d'un public nombreux cherchant à se restaurer. Soyons sûrs que « Le Parvis » et notre future « petite restauration » auraient également fait le plein au cours d'une longue soirée d'été comme celle-ci.

Grands moments donc encore au cours de cette édition 2012. Pour séduire plus de solignacois en 2013, une programmation plus diversifiée – comme sait la réaliser l'équipe du Festival – a été sollicitée. Les derniers spots éteints, toute l'équipe du Festival (professionnels et bénévoles) se retrouvaient au Pont Rompu pour faire un premier bilan et ouvrir la réflexion pour 2013. Le personnel et les élus de Solignac y étaient chaleureusement remerciés pour leur aide matérielle et leur soutien. Vive l'édition 2013 !



Marchés des Producteurs de Pays



La 12^{ème} saison des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac s'est achevée le 7 septembre dernier par une soirée agréable et ensoleillée.

Les producteurs présents ont su régaler les consommateurs avec leurs produits sur les marchés de l'été ainsi qu'au marché de printemps du mois d'avril.

De nombreux bénévoles s'investissent toute la saison pour aider à la réussite de ces marchés et vous permettre de passer d'agréables moments.

Rappelons le principe : 8 Associations et Producteurs sont fédérés en une seule association : l'Association des Marchés de Producteurs de Pays de Solignac.

Les associations participent aux marchés en assurant la logistique complète de chaque soirée : buvette, cuissons aux barbecues, installation, rangement, nettoyage.

En contrepartie, les bénéfices générés par la vente des boissons à la buvette reviennent à l'association présente ce soir-là. Ces marchés permettent de mêler touristes et population locale.

Pas de changement sur les associations participantes : l'Office de Tourisme a ouvert la saison le 15 juin. Ce fut ensuite, sur la fréquence d'un marché le vendredi soir toutes les 2 semaines, le tour du Judo Club Val de Briance, de Briance Loisirs, du Comité de Jumelage, du Tennis Club Val de Briance, de l'Association Communale de Chasse Agréée, de Maza'Val et de Culture et Loisirs Val de Briance qui a clôturé, sous le soleil, la saison 2012.

Si la météo a été désastreuse pour le marché du 13 juillet, les autres marchés de la saison restent une réussite.

Nos amis belges et espagnols, réunis autour du marché de mi-août, ont apprécié cette ambiance conviviale et festive et ont activement animé le marché. Les jumeaux belges ont d'ailleurs adopté, puis adapté, l'idée du « marché gourmand » pour la transposer à Stavelot.

Alors, rendez-vous pour la saison 2013 !

Françoise GARNIER, secrétaire

Concours de labours



C'est par une très chaude après-midi d'août que se sont affrontés les jeunes laboureurs du canton, lors du concours de labours cantonal annuel. Il s'est déroulé au lieu-dit Ventaud sur la commune de Solignac. Malgré un terrain très sec, les concurrents ont su déjouer les pièges pour nous offrir un travail soigné et de qualité.

Les anciennes mécaniques n'ont pas démerité et leurs conducteurs ont montré aux plus jeunes que les années n'ont pas altéré leur savoir-faire du sillon droit et propre.

Les résultats :

LABOUR A PLAT

1^{er} BLANCHER Laurent ; 2^{ème} AUVRAY Benoit ;
3^{ème} DECONCHAT Rémy ; 4^{ème} FAUCHER Cédric ;
5^{ème} DECONCHAT Frédéric ;
6^{ème} ex aequo MARTIN Romain et VALETTE Nicolas

JEUNES MOINS DE 16 ANS

1^{er} MAZEAUD Alexandre ; 2^{ème} VALETTE Benjamin

VIEUX TRACTEURS

1^{er} DEBORD Raymond ; 2^{ème} BOULESTIN Aurélien ;
3^{ème} NICOT Jean-Louis ; 4^{ème} CRUVEILHER Gilbert ;
5^{ème} NICOT Frédéric ; 6^{ème} CHATARD Daniel ;
7^{ème} ex aequo GARRIGUES Claude et TESSIER Alain ;
9^{ème} ARNAUD Jeannot

TRACTION ANIMALE

AUVERT Michel



C'est dans une ambiance conviviale que se terminait cette manifestation, autour d'un repas concocté par le cuisinier du restaurant scolaire de Solignac.

Rendez-vous est pris à Condat-sur-Vienne l'année prochaine.

Finale du Tennis Club Val de Briance

Dimanche 16 septembre 2012 avaient lieu les finales du tournoi du Club.

M. Ruaud, 15/1 (Panazol), s'est imposé en 2 sets face à M. Gillet, 15/1 (Romonville).

Chez les Dames, M^{me} Valette, 15/5 (Tulle), a battu également en 2 sets M^{me} Comery, 15/3 (AS Legrand).

La consolante a, quant à elle, été remportée par M. Faye, 30/2 (Isle), qui a gagné face à M. Moreau, 30/1 (AS Legrand).

On notera le beau parcours dans ce tournoi de M. Py, M. Tarquis ainsi que M^{elle} Le Blanc.



Le TC Val de Briance remercie les communes de Solignac et du Vigen ainsi que les partenaires : le Conseil Général de la Haute-Vienne, la salle de sport Elancia (Z.I. Magret Romanet), les chocolats Monbana (Boisseuil), ainsi que les commerçants des communes, notamment le Mini Market de Solignac.

www.club.fft.fr/tcvaldebriance



Tour cycliste du Limousin

Le 17 août, la 4^{ème} et dernière étape allant de Varetz en Corrèze à Limoges, traversait notre village.

Bonbons, stylos, ballons, casquettes, journaux, bidons... petits et grands furent comblés par l'arrivée des véhicules de la caravane, une joie d'autant plus grande que cet imposant cortège s'est arrêté sur la place Georges Dubreuil pour la pause déjeuner.



Une petite heure plus tard, les choses sérieuses s'annonçaient avec le passage de deux coureurs échappés qui se sont disputés le sprint dans la traversée du bourg. Cette étape s'est révélée particulièrement difficile, notamment à cause de la chaleur.

Le vainqueur du jour, Jérémy Roy (FDJ-Big Mat), a vu le maillot de leader lui échapper pour quelques centièmes de seconde. C'est finalement le japonais Yukiya Arashiro (Team Europcar) qui a remporté cette 45^{ème} édition.

La municipalité remercie tous les signaleurs, les nombreux spectateurs et les automobilistes qui ont fait preuve de patience en attendant le passage des coureurs.



Union Sportive SOLIGNAC - LE VIGEN

L'Union Sportive Solignac-Le Vigen a élu, pour la saison 2012-2013, Eric BREUILH en qualité de président. Fort de 130 licenciés, l'effectif est en constante évolution. Gérard DUPUY, vice-président en charge de l'école de football, a pour objectif la labellisation de l'école de foot. Cette école, encadrée par des dirigeants bénévoles, est composée d'une soixantaine de jeunes de 5 à 14 ans. La concurrence avec les autres sports se fait énormément sentir dans ces classes d'âges depuis plusieurs saisons maintenant.

Les équipes de seniors, encadrées par Ludovic DA SILVA pour l'équipe 1, Jean-Baptiste LAVERGNE pour l'équipe 2 et Michel DEYZERALD pour l'équipe 3, forment un groupe dynamique. Ayant terminé à la 2^{ème} place de sa poule, l'équipe 2 accède cette saison à la troisième division de district. L'équipe fanion, en 1^{ère} division de district, a l'ambition, à courte échéance, de regagner la promotion de ligue qu'elle a fréquentée durant deux saisons.

Administrativement, les mises en route sont difficiles, le processus d'enregistrement des licences s'étant considérablement compliqué. Nous avons la chance d'avoir en la personne de Aude MUHLEBACH, membre du District de Football de la Haute-Vienne, une secrétaire au fait des nouvelles règles qui évoluent souvent !

Enfin, l'USSV compte toujours en son sein une équipe de vétérans qui ont plaisir à se retrouver les dimanches matins pour des entraînements réguliers. Ils évoluent dans un championnat amical les vendredis soirs.

Olivier LEYBROS, vice-président du club
Renseignements : www.ussolignaclevigen.fr





**Une nouvelle
activité pour
nos enfants :**

la gymnastique artistique de loisirs

L'Entente Gymnique du Val de Vienne, affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, a ouvert une antenne de gymnastique artistique de loisirs à Solignac, depuis le vendredi 21 septembre 2012.

Sous la houlette de Lauren, éducatrice diplômée, les séances sont ouvertes aux enfants de 2 à 13 ans à la salle de motricité de l'école Val de Briance de Solignac, pendant la période scolaire.

4 séances sont proposées, chaque semaine :

- Les vendredis, de 17h15 à 18h15, « **école de gym 1** », pour les enfants nés en 2003-2004-2005-2006 (mixte).
- Les vendredis, de 18h30 à 19h30, « **école de gym 2** », pour les enfants nés en 1999-2000-2001-2002 (mixte).
- Les samedis, de 10h00 à 10h45, « **baby** » (éveil psychomoteur au travers de jeux, comptines et parcours ludiques), pour les enfants nés en 2009 et 2010 (mixte).
- Les samedis, de 11h00 à 12h00, « **éveil** » (éveil psychomoteur au travers de jeux, comptines et parcours ludiques), pour les enfants nés en 2007 et 2008 (mixte).

Les tarifs associatifs proposés sont raisonnables. Une tarification famille est mise en place. Les coupons sport, bons CAF, chèques vacances, ainsi que le paiement échelonné sont acceptés.

L'association offre la possibilité de venir essayer gratuitement l'activité pendant une séance, un certificat médical suffit.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler directement **Lauren** au **06.22.00.30.41** (n'hésitez pas à laisser un message, elle vous rappellera).

Cours de yoga

L'association Aïkido Club Val de Briance a ouvert une section YOGA dans la salle de judo, avenue St Eloi à Solignac. Une seule séance par semaine aura lieu le lundi soir de 18 h 30 à 20 h. Pour tout renseignement téléphoner au **05 55 04 13 52** ou se présenter au dojo avant la séance. La séance d'AÏKIDO se déroule au même endroit, le même jour, à 20 h 30.



Fleurissement

En vous promenant dans le village cet été, vous avez sans doute été nombreux à admirer les superbes jardinières et massifs aux couleurs variées et chatoyantes.

Cette année, notre commune s'est inscrite **au concours des villes et villages fleuris** dans le cadre de la campagne de fleurissement du département de la Haute-Vienne. Dans la 3^{ème} catégorie regroupant les villes de 1 001 à 5 000 habitants, **Solignac s'est classée 3^{ème}** derrière Bellac et St Jouvent. Ce très bon résultat est dû au travail du passionné Eric Gérard, employé municipal et de ses collègues, à l'aide précieuse de Pierre Lagedamon (Limoges Métropole) et Olivier Roulière, horticulteur.

Merci à tous d'avoir ainsi embelli notre village et rendez-vous en 2013 pour d'encore plus belles compositions !

BLOC-NOTES DES FESTIVITÉS

Samedi 3 novembre : l'huître en fête

Manifestation organisée par l'Office de Tourisme : marché aux huîtres et produits de la mer, à partir de 9 h, place Georges Dubreuil ; possibilité de se restaurer sur place.

Samedi 24 novembre : repas belge

Manifestation organisée par le Comité de Jumelage à 19h30, à la salle des fêtes

Samedi 1^{er} décembre : marché de Noël

Organisé par Maza'Val (association de parents d'élèves), à la salle des fêtes, au profit des écoles de Solignac

Samedi 15 décembre : repas des Aînés

Organisé par la municipalité, à partir de 12 h, à la salle des fêtes

Vendredi 21 décembre : concert de Noël aux chandelles

Organisé par Renaissance de Solignac-Le Vigen, à 21 h, à l'abbatiale
Au programme : Quartet de Saint Pétersbourg